



Magazines / Le Forum des Européens

EM 133 Limiter le droit de grève

Forum N°133 / Invitée : Carola Fischbach-Pyttel /

Diffusion 23/10/04

Tous les pays de l'Union Européenne reconnaissent le droit de grève, mais de moins en moins sont prêts à en payer les conséquences. En France, suite aux grèves de l'été 2003 et la paralysie des services de transport public, le gouvernement Raffarin a lancé une réflexion sur la notion de service minimum. L'idée est simple : assurer un service minimum en temps de grève pour que les usagers ne soient pas victimes du bras de fer entre patrons et syndicats. Gilles de Robien devrait annoncer le contenu de la nouvelle loi à la mi-octobre.

Pourtant, dans certains pays d'Europe, le service minimum n'existe pas. Ce sont ceux le dialogue social permet d'éviter le blocage des services publics, au prix parfois de l'interdiction de la grève dans certains secteurs. Alors que les conflits sociaux se multiplient en Europe, la question de l'instauration du service minimum permet de s'interroger sur l'état du dialogue social et sur l'évolution des conditions d'application du droit de grève. En particulier au moment où en Allemagne et au Pays-Bas sont confrontés à une remise en cause importante de leurs acquis sociaux.

SUJET 1 : « Service minimum »

Journaliste : Sarah CARPENTIER

Descriptif : En France, le droit de grève est inscrit dans la Constitution depuis 1946. Le blocage des services publics est un moyen de pression traditionnel pour les syndicats français. Depuis les grandes grèves des années 90 et 2000 cependant, une partie de la société française remet en cause ce système de négociation fondé sur le conflit social et, souvent, la prise en otage des usagers. Aujourd'hui alors que le gouvernement Raffarin préconise une loi sur le service minimum, les syndicats des services publics eux veulent faciliter le dialogue social. Enquête sur les difficultés de mise en place de loi Robien et des projets de nouveau dialogue l'alerte sociale à la RATP. Un premier pas vers plus de fluidité dans le dialogue social ou la première atteinte officielle au droit de grève ?

Dix propositions de lois en dix ans à l'Assemblée nationale mais qui sont toutes restées lettre morte, mais que se passe-t'il en France ? Pourquoi est-ce le seul pays qui pose autant de problème ? La réponse serait la conjonction de trois facteurs : pas de culture du consensus et un droit de grève large (la grève est un moyen et non un échec), une continuité du service public que très partiellement garantie et un très faible taux de représentativité syndicale.

Les syndicats hurlent que l'instauration d'un service minimum correspond à une restriction du droit de grève, d'ailleurs, ne disaient-ils pas qu'ils faisaient grève aussi pour tous les salariés du privé qui ne le pouvaient pas ?

Mais ces arguments sont ils vraiment valables ? Comment l'Italie, qui connaît à peu près la même culture a t'elle réussi à imposer le service minimum à ses fonctionnaires, à quelles conditions et est-ce que ça marche ?

SUJET 2 : « Eboueurs en colère »

Journaliste : Heinz CADERA

Descriptif : Le service minimum n'existe pas en Allemagne puisque le modèle consensuel a toujours permis aux services publics de fonctionner quasi normalement...Mais l'évolution de l'économie a amené la privatisation de certains services, comme le ramassage des ordures. Et les éboueurs ne sont pas contents, comme ils ne sont plus fonctionnaires, ils se sont mis en grève...Mais attention, pas une grève de plusieurs jours qui souille les villes pour longtemps, non, seulement quelques heures, le temps de marquer leur mécontentement. Est-ce efficace ? Sont-ils entendus ?

Ne doivent-ils pas, à l'inverse des français, réapprendre à utiliser la grève dans le combat social ?

A travers ces trois reportages, on veut poser la question de la réalité du droit de grève en Europe, certes, consacré en 1961 et repris dans la charte des droits fondamentaux de 2000, mais entre le droit et la réalité, n'y a t'il pas un fossé de plus en plus large ?

Et si le consensus social n'était possible qu'en période de croissance ? La France n'est elle pas finalement totalement à contre-courant à vouloir instaurer maintenant une forme de consensus au moment où les services publics sont peu à peu privatisés partout en Europe ? Où la grogne sociale ne peut que se radicaliser ? Où finalement, les services publics eux-aussi, subissent ce que le secteur privé a encaissé depuis 20 ans...une libéralisation galopante qui remet forcément en cause l'état providence tels que nous le connaissons. Bref, le service minimum : un combat d'arrière garde ou un moyen de redéfinir le dialogue social en Europe, avec plus de pragmatisme ?

SUJET 3 : « Système italien »

Journaliste : Barbara CONFORTI

Descriptif : Suite à deux années de conflit social particulièrement dur dans les transports publics en 2000, l'Italie adopte une nouvelle loi sur le service minimum le 11 Avril 2000. Le service minimum a été étendu à l'ensemble des services publics italiens dont les plus sensibles : le transport, la santé ou l'instruction publique. Surprise, c'est la gauche qui en a été l'initiateur...Quatre ans plus tard, comment la société italienne s'est-elle accommodée de ce nouveau système ? La grève est-elle encore une « arme » crédible aux yeux des syndicats ? Bref, est ce que cela marche ? Qu'arrive t'il à ceux qui font grève malgré tout ?

Faut-il un gouvernement de gauche pour finalement réussir à limiter le droit de grève ?

Faut-il y voir la première victoire de l'Europe libérale ?

Dans des pays tels que l'Allemagne ou les Pays-bas le problème du service minimum ne s'est jamais vraiment posé. D'abord, les fonctionnaires n'ont pas le droit de faire grève et, jusqu'à présent, la grève était considérée comme un recours de dernière nécessité dans des pays où le sens du compromis et du dialogue prévaut sur le conflit entre partenaires sociaux. Le modèle social du nord de l'Europe est soumis néanmoins à une forte pression : en Allemagne les services publics sont progressivement privatisés, comment les salariés expriment-ils désormais leur désaccord ? L'osent-ils encore ? Aux Pays-bas, 200 000 personnes sont descendues dans la rue pour la défense du « polder system » et menacent de se mettre en grève...

Générique

Réalisation

Guy Saguez

Production

Cie des Phares et Balises / Arte

Caractéristiques

Copyright

2004

Durée

43 minutes

Diffusions

23/10/04

Support de tournage

Beta numérique

Versions disponibles

Version française / Version allemande / Version internationale